

POINTS DE REPÈRE PERMETTANT DE SOULIGNER LA PROFONDEUR DU PAYSAGE



PAYSAGE, PAYSAGES...
15 COUVERTURE VÉGÉTALE
OCTOBRE 2006
CULTURALITÉ - AER - LEADER+

PRÈS DE ROUX-MIROIR

COUVERTURE VÉGÉTALE

UN PROGRAMME PAYSAGE

→ DES RECOMMANDATIONS CONCRÈTES

LE PAYSAGE ET LA COUVERTURE VÉGÉTALE



PÂTURES

ENJEU :

- espaces de transition entre l'auréole villageoise avec ses jardins arborés et les plateaux agricoles dénudés

ATTITUDE RECOMMANDÉE :

- préserver, voire développer, ce maillage de verdure (haies, vergers, arbres d'alignement ou de position)
- en cas d'urbanisation (lotissements, hangars agricoles), préserver cette structure paysagère préexistante et en tirer parti pour la bonne insertion des nouveaux bâtiments



CULTURES

ENJEU :

- préserver la cohérence de ces paysages généralement ouverts, ponctués ci et là de bosquets, de talus arborés et d'arbres de position

ATTITUDE RECOMMANDÉE :

- maintenir, voire développer, ces petits éléments arborés comme éléments de diversité paysagère
- en cas de construction de hangars agricoles, respecter les lignes de force du paysage, éviter les lignes de crête et prévoir un accompagnement végétal
- dans le cas de paysages très remarquables, éviter toute construction de hangars, par le biais d'un schéma de structure communal



VERGERS

ENJEU :

- les vergers à haute tige sont des témoins de modes d'exploitation d'antan et ponctuent agréablement les vastes campagnes de la Hesbaye Brabançonne

ATTITUDE RECOMMANDÉE :

- promouvoir le maintien et la plantation de vergers à haute tige, par l'octroi de primes
- encourager les habitants – et surtout les habitants de lotissements nouveaux – à planter des arbres fruitiers à haute tige dans leurs jardins, afin de mieux intégrer leur nouvelle construction



BOIS ET BOSQUETS

ENJEU :

- points d'appel bienvenus dans les vastes paysages de cultures, les bois et bosquets servent aussi de refuge à la faune

ATTITUDE RECOMMANDÉE :

- préserver les bois et bosquets en leur donnant un statut adéquat (zone forestière)
- éviter les monocultures (de peuplier), préférer une gestion axée sur la biodiversité
- accorder une attention spécifique à la gestion des lisières
- préserver les voiries de circulation douce qui traversent ou longent le milieu forestier



JARDINS

ENJEU :

- les jardins participent non seulement à l'intégration paysagère du bâti, mais offrent aussi un espace de biodiversité en milieu urbanisé

ATTITUDE RECOMMANDÉE :

- préserver les anciens arbres à haute tige et les anciennes haies, le cas échéant, en (re)planter
- favoriser la plantation de végétation indigène et de haies vives
- stimuler la présence des essences spontanées : soucis, coquelicots, bleuets...
- promouvoir la requalification de jardins artificiels en jardins davantage intégrés
- à éviter :

